



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A compter du lundi 16 janvier 2012, le service de renseignements sur la législation du travail de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, 7 rue Bouché Thomas à ANGERS recevra les usagers **uniquement sur rendez-vous**, du lundi au vendredi midi.

Pour prendre rendez-vous, les usagers sont invités à téléphoner au 02.41.54.53.52.

Le service assure un **accueil téléphonique** du lundi au vendredi midi de 9 h à 11 h45 et de 13h30 à 16h30, au 02.41.44.54.80.

Le service de renseignements de CHOLET (3, place Michel-Ange Bât. B) reçoit le public sans rendez-vous et assure un accueil téléphonique du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9 h à 16 h.

Il est rappelé aux usagers qu'ils peuvent également obtenir des renseignements en appelant le **3939** ou sur le site **www.travail.gouv.fr**